



Conseil Général
1513 Hermenches

Extrait de Procès-verbal

Séance : 8 décembre 2022
Présidence : Jean-Luc Danalet
Objet : Prêt de la Commune d'Hermenches, à durée déterminée, en faveur de la Société d'organisation du Giron de la Broye FVJC 2023

Le Conseil Général d'Hermenches

- vu le préavis municipal n° 10 / 2022 du 24 novembre 2022
- ouï le rapport de la Commission de gestion
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

à main levée et à la majorité des membres présents

1. d'autoriser formellement la Municipalité à octroyer un prêt de maximum CHF 50'000.-- à la société du Giron de la Broye 2023 à Hermenches
2. de prendre note que le prêt sera financé par la trésorerie communale
3. de prendre note que, au 31 décembre 2022, une créance envers la société du Giron de la Broye 2023 figurera au bilan dans le chapitre 915
4. de prendre note que le prêt sera remboursé dans sa totalité au 31 juillet 2023

Ainsi délibéré en séance du 8 décembre 2022.

Jean-Luc Danalet
Président

Laetitia Déglon
Secrétaire